

Avis de vacance de la fonction de directeur·rice de l'Institut Supérieur Couleur, Image, Design (ISCID)

Les fonctions de directeur·rice de l'Institut Supérieur Couleur, Image, Design (ISCID) sont à pourvoir à compter du 17 juin 2026.

Conformément à l'article L713-9 du code de l'éducation, le·la directeur·rice est choisi·e dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner dans l'institut, sans condition de nationalité. Le mandat du·de la directeur·rice est de cinq ans renouvelable une fois.

Présentation de l'Institut Supérieur Couleur, Image, Design (ISCID)

L'ISCID constitue un institut au sein de l'Université Toulouse II, conformément aux statuts de l'université. Il dispense, en formation initiale et en formation professionnelle continue ou apprentissage, un enseignement supérieur destiné à préparer aux métiers du design.

Par ailleurs, l'Institut Supérieur Couleur, Image, Design est la seule structure universitaire française qui délivre des formations universitaires en Arts (licence) et en Design (Parcours de Master) spécifiquement consacrées à la couleur.

L'ISCID assure notamment les missions :

- de formation initiale et tout au long de la vie de cadres dans les métiers des arts appliqués, de l'image fixe et animée, de la couleur et de l'environnement, du design et du design sensoriel
- de formation, d'orientation et de professionnalisation de ses étudiants par le biais d'une veille métiers spécifique à l'insertion professionnelle
- d'expertise et d'ingénierie dans les domaines de la couleur, de l'image et du design
- de recherche scientifique et technologique dans le cadre de conventions passées entre l'institut et une ou des équipe(s) de recherche habilitée(s)
- d'innovation d'usages, de produits et de services dans le cadre de conventions passées entre l'institut et un ou des partenaires extérieurs issus du monde socioéconomique et artistique
- de diffusion et de valorisation des résultats de ces recherches et expertises
- de diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique
- de coopération internationale en matière d'enseignement, d'expertise et d'ingénierie pédagogique. Dans le domaine de ses compétences, l'Institut prépare ses étudiants à l'obtention des diplômes nationaux de licence, master et doctorat pour lesquels il est habilité

Est associée à l'ISCID l'unité de recherche : Laboratoire de Recherche en Audiovisuel Savoirs, Praxis et Poïétiques en Arts [LARA-SEPPIA (EA 4154)], à laquelle les formations sont adossées.

Missions du titulaire du poste

Le·la directeur·rice dirige l'institut. Il·elle a autorité sur l'ensemble des personnels qui y sont affectés. Il·elle est chargé·e d'assurer son fonctionnement conformément aux dispositions du code de l'éducation et aux missions de l'université, en particulier, il·elle prépare les délibérations du conseil et en assure l'exécution. Il·elle est ordonnateur·rice des recettes et des dépenses.

En matière de ressources humaines, le-la directeur-riche donne son avis sur le recrutement et l'affectation des personnels, aucune affectation ne peut être prononcée si le-la directeur-riche émet un avis défavorable motivé. Il-elle donne son avis également sur le changement d'affectation éventuel d'un personnel, ainsi que sur les demandes de mutation, congés et mise en disponibilité.

Il-elle arrête les attributions individuelles de service des enseignant-es-chercheur-es après avis du conseil d'institut réuni en formation restreinte. En outre, le-la directeur-riche propose au-à la Président-e de l'université les jurys d'admission et d'attribution des diplômes préparés à l'ISCID, qu'il-elle préside.

Il-elle représente le conseil pour toutes les relations extérieures.

Le campus de Montauban où est localisé l'ISCID étant éloigné du campus central, le-la directeur-riche peut recevoir délégation de pouvoir du-de la Président-e de l'université pour assurer la responsabilité en matière d'ordre, d'hygiène et de sécurité.

Aspects liés à la fonction du-de la directeur-riche

La fonction de directeur-riche prévoit un référentiel compris entre 96 et 118 HTD.

La fonction n'est pas génératrice d'un poste d'enseignant-e-chercheur-e ou d'enseignant-e ni créatrice d'un support d'enseignant-e vacataire, associé-e ou invité-e.

Profil du candidat

Le-la candidat-e doit avant tout avoir une bonne connaissance du fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur et de la politique de formation, ainsi qu'une bonne connaissance des instituts universitaires au sens de l'article L713-9 du code de l'éducation.

Une bonne connaissance de l'enseignement en arts appliqués et design, des pratiques en design graphique, design d'espace, design sensoriel, design d'objet, cinéma d'animation et surtout en couleur. Ainsi qu'une bonne connaissance des métiers du design et des valeurs-ajoutées que le design peut apporter aux partenaires socio-économiques et culturels.

Il-elle doit faire la preuve de ses capacités à dialoguer avec l'ensemble des acteur-rices et des partenaires de l'institut : étudiant-es, enseignant-es-chercheur-es, enseignant-es, chercheur-es, dirigeant-es d'établissements ou d'organismes, chef-fes d'entreprises, élu-es territoriaux, ceci à toutes les échelles locales et régionales, nationales et internationales.

Modalités de désignation

Le-la directeur-riche est élu-e par le conseil de l'IsCID à la majorité absolue des membres présents ou représentés au 1^{er} tour, à la majorité simple au tour suivant.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra un curriculum vitae, une lettre de motivation et une lettre d'intention permettant d'évaluer la capacité de projection du-de la candidat-e sur la fonction et présentant le projet qu'il-elle souhaite porter pour la structure tant sur le plan académique que scientifique.

Ces documents doivent mettre en valeur les expériences et compétences permettant d'apprécier l'adéquation de la candidature au profil recherché.

Les candidatures pourront être adressées à compter de la date de publication du présent avis sur le site internet de l'Université Toulouse - Jean Jaurès et cela jusqu'au **5 mai 2026, 12h**, uniquement par voie électronique et simultanément aux adresses suivantes :

- presidence@univ-tlse2.fr
- christelle.herraud@univ-tlse2.fr
- romane.brognoli@univ-tlse2.fr

Les candidat-es pourront obtenir tous renseignements complémentaires par messagerie en s'adressant à l'administration de l'ISCID : christelle.herraud@univ-tlse2.fr

Les documents suivants sont disponibles sur le site internet de l'Université Toulouse - Jean Jaurès :

- Axes stratégiques 2027-2031 :

https://blogs.univ-tlse2.fr/vie-etablissement/files/2025/06/Axes-strategiques-UT2J-2027-2031_VF_reduit.pdf

- Rapport d'autoévaluation HCERES 2025 :

https://blogs.univ-tlse2.fr/vie-etablissement/files/2025/06/RAE-UT2J-VF_reduit.pdf

- Projet d'offre de formation 2020-2025 :

<https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/downloads/a2021-ev-0311383k-def-da210021078-032987-rd.pdf>

- Présentation de l'Institut Supérieur Couleur, Image, Design (ISCID):

<https://iscid.univ-tlse2.fr/accueil-iscid/linstitut/qui-sommes-nous>

Toulouse, le 30 janvier 2026

La Présidente
Emmanuelle GARNIER

